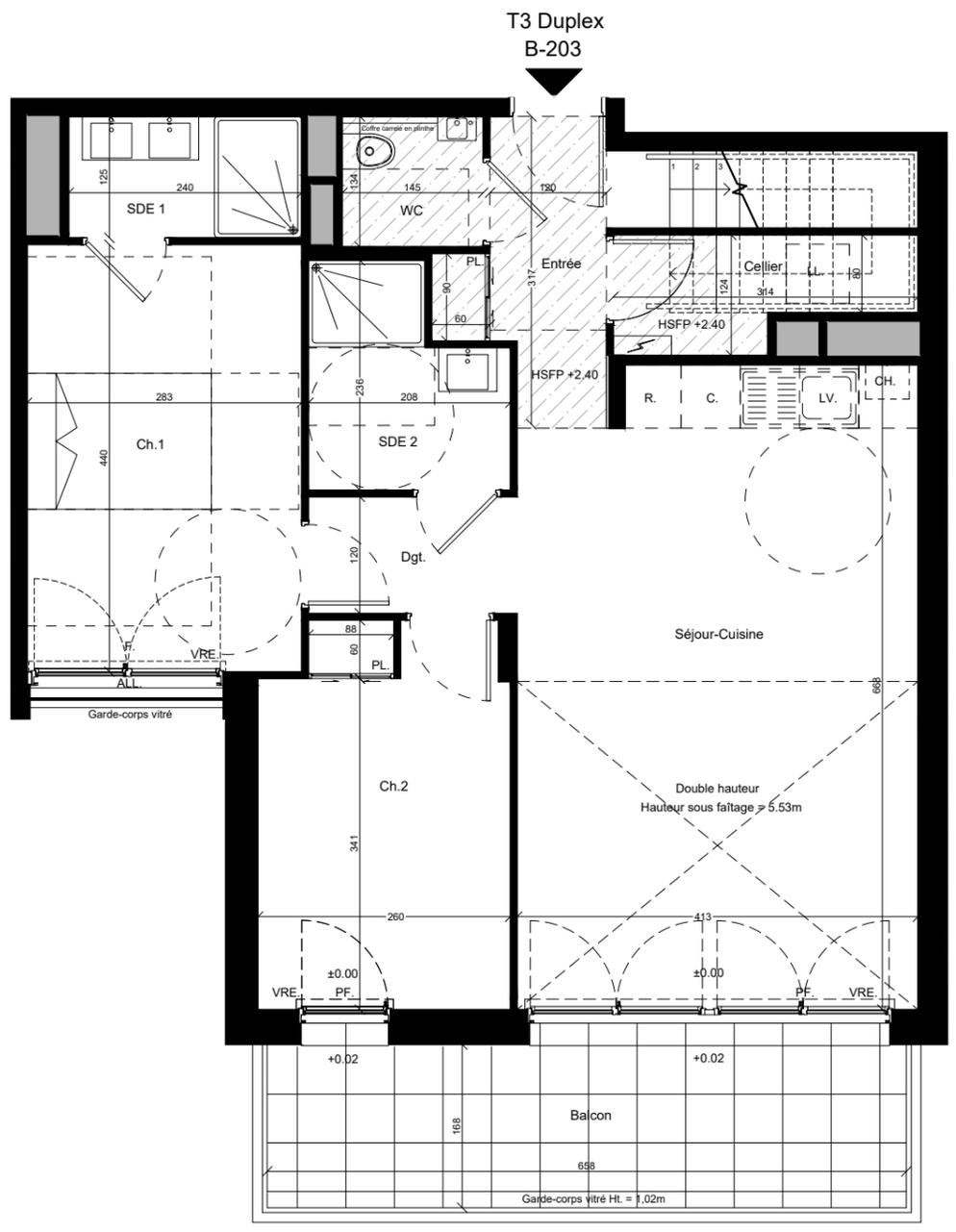


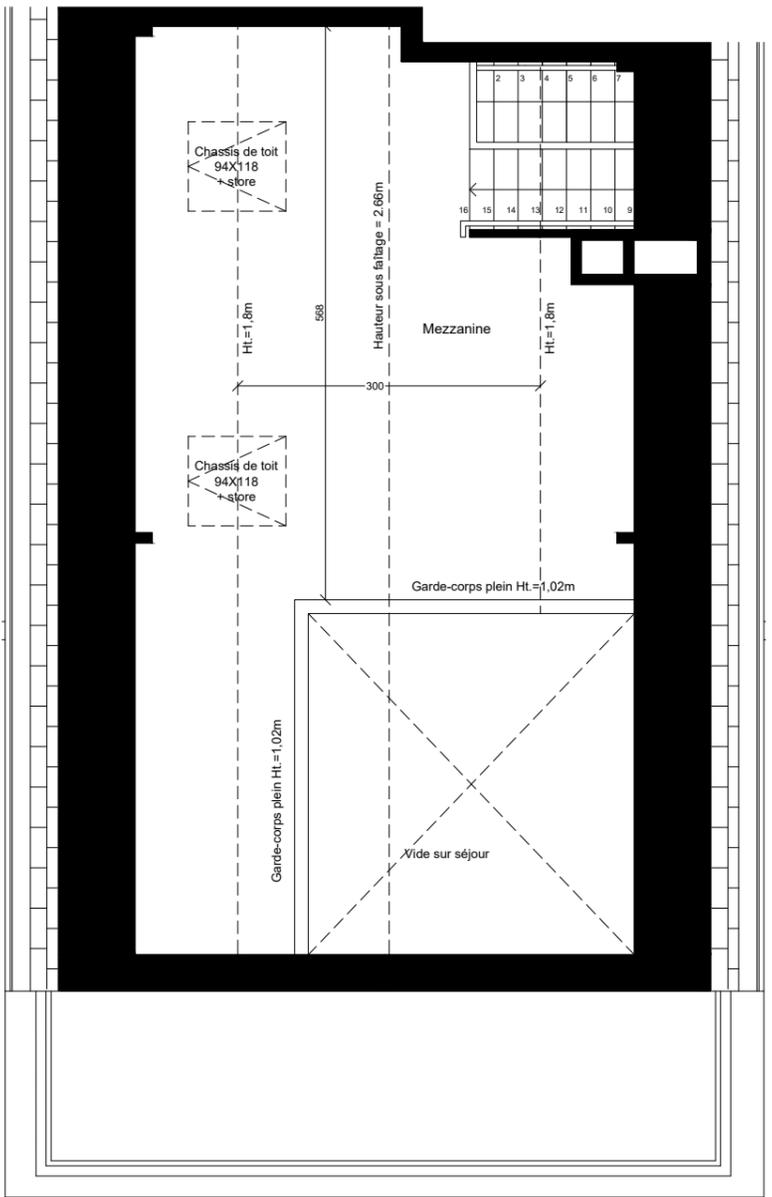
**PROVISOIRE**

**MAITRE D'OUVRAGE :**  
**SCCV AS.P-L**  
 1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz,  
 35200 RENNES  
 groupe.arc@groupearc.fr  
 02 99 86 13 86

**ARCHITECTE :**  
**AB architecture**  
 8 rue Georges Gaigneux  
 56100 L'ORIENT  
 ab-architecture@outlook.com  
 02 90 74 49 91



NIVEAU BAS



NIVEAU HAUT



PLAN DE MASSE Ech: 1/2000°

Lot N°	Bâtiment	Logement	Type	Niveau
132	B	B-203	T3 Duplex	R+2

**TABLEAU DES SURFACES**

	SHAB	Surface Utile
Entrée	4.14m <sup>2</sup>	4.14m <sup>2</sup>
Séjour - Cuisine	26.68m <sup>2</sup>	26.68m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.44m <sup>2</sup>	12.44m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.04m <sup>2</sup>	10.04m <sup>2</sup>
Salle d'eau 1	3.00m <sup>2</sup>	3.00m <sup>2</sup>
Salle d'eau 2	4.13m <sup>2</sup>	4.13m <sup>2</sup>
WC	1.95m <sup>2</sup>	1.95m <sup>2</sup>
Dégagement	2.58m <sup>2</sup>	2.58m <sup>2</sup>
Cellier	2.13m <sup>2</sup>	3.21m <sup>2</sup>
Mezzanine	17.32m <sup>2</sup>	41.19m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE INTERIEURE</b>	<b>84.41m<sup>2</sup></b>	<b>109.36m<sup>2</sup></b>
Balcon		12.08m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE EXTERIEURE</b>		<b>12.08m<sup>2</sup></b>

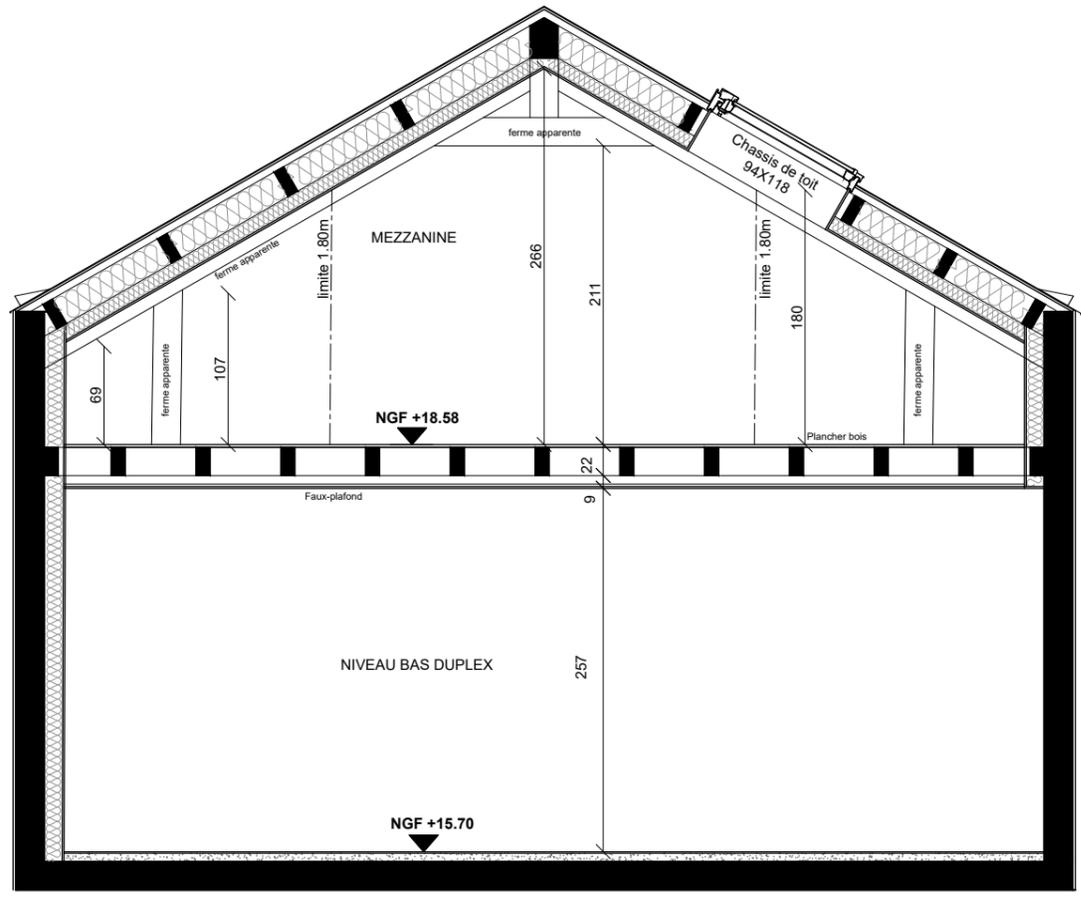
**LEGENDE:**

	Faux Plafond / Soffite	LL	Position Lave Linge
	Tableau électrique	LV	Position Lave Vaisselle
	HSPF. Hauteur sous faux-plafond	R	Position Réfrigérateur
	HSP. Hauteur sous poutre	C	Position Cuisson
	PF. / F. Porte fenêtre / Fenêtre	CH	Position Chaudière
	ALL. Allège 20cm		Position Evier
	VRE Volet roulant Electrique	±0.00	Niveaux intérieur / extérieur

**Nota:**  
 En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.  
 Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, rebords et regards ne sont pas figurés.  
 Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments du mobilier (meuble et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs des sous-plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif.  
 La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.



**PROVISOIRE**



COUPE B-203



GRUPE



**PARC DES REMPARTS**

Rue de l'hôpital  
56290 PORT-LOUIS

MAITRE D'OUVRAGE :  
**SCCV AS.P-L**  
1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz,  
35200 RENNES  
groupe.arc@groupearc.fr  
02 99 86 13 86

ARCHITECTE :  
**AB architecture**  
8 rue Georges Gaigneux  
56100 L'ORIENT  
ab-architecture@outlook.com  
02 90 74 49 91



PLAN DE MASSE Ech: 1/2000°

Lot N°	Bâtiment	Logement	Type	Niveau
132	B	B-203	T3 Duplex	R+2

**LEGENDE:**

	Faux Plafond / Soffite	LL	Position Lave Linge
	Tableau électrique	LV	Position Lave Vaisselle
HSPF.	Hauteur sous faux-plafond	R	Position Réfrigérateur
HSP.	Hauteur sous poutre	C	Position Cuisson
PF. / F.	Porte fenêtre / Fenêtre	CH	Position Chaudière
ALL.	Allège 20cm		Position Evier
VRE	Volet roulant Electrique	±0.00	Niveaux intérieur / extérieur

**Nota:**  
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.  
Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, rebordées et regards ne sont pas figurés.  
Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments du mobilier (meuble et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs des sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif.  
La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.

PLAN 2/2

Etabli le: 21.05.2025

Mis à jour le: 25.07.2025

Echelle: 1/50°